



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Manque de moyens humains du service des urgences de l'hôpital de Laval

Question écrite n° 42402

Texte de la question

M. Matthieu Orphelin alerte M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation actuelle de l'hôpital de Laval. En effet, le service des urgences de Laval est contraint de fermer plusieurs soirs cette semaine, pour la première fois de son histoire, par faute de moyens humains. Cette situation risque de devenir durable avec des fermetures régulières car le centre hospitalier fait face à un manque accru de médecins et de nouveaux départs sont à venir. Les urgences de Laval ne comptent que 5 médecins à temps plein alors que 8 temps plein sont nécessaires pour un fonctionnement correct. Les services d'urgences de Laval jouent pourtant un rôle essentiel dans l'accès aux soins de tous les Mayennais. Il n'est pas raisonnable par exemple que les AVC doivent être pris en charge aussi loin qu'à Château-Gontier ou Angers, tant la réaction rapide est cruciale dans ces situations. Malgré la mobilisation exemplaire des services hospitaliers, avec plus de 35 000 passages par an aux urgences de Laval et notamment depuis le début de la crise covid-19, l'hôpital public de Laval souffre du manque de moyens et de médecins urgentistes. Depuis des mois, la situation se dégrade mais le départ de 2 médecins supplémentaires en novembre 2021 a créé une rupture. Le service d'urgence devient de fait impossible à maintenir certaines nuits. À ce jour, des propositions ont été portées à l'ARS par les médecins concernés et les élus locaux ont interpellé à plusieurs reprises le ministre de la santé. Il l'interroge donc sur les actions envisagées face à la situation critique des urgences de Laval.

Données clés

Auteur : [M. Matthieu Orphelin](#)

Circonscription : Maine-et-Loire (1^{re} circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42402

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 novembre 2021](#), page 8064

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)